

Hura Portage.
Positivez votre expertise

Vous rêvez d'entreprendre, de travailler en toute autonomie : le Portage salarial est fait pour vous !

Hura Portage, votre partenaire, est là pour vous accompagner dans cette aventure.

Le portage salarial est une formidable opportunité pour :

- développer une activité freelance en réalisant librement vos missions (activité pérenne),
- tester votre marché avant de créer votre entreprise (phase tremplin),
- vendre vos compétences, votre expertise métier et créer une relation de confiance avec votre futur employeur (phase de transition).

Le portage salarial, c'est avant tout:

- La gestion administrative et juridique de votre activité réalisée par **des experts**,
- Les avantages du **statut de salarié** (sécurité sociale, retraite, Pôle Emploi etc ...),
- Des **interlocuteurs dédiés** qui vous conseillent dans le développement de votre activité mais également dans l'ingénierie de vos salaires,
- Un **réseau** dynamique de consultants.

Qui peut entreprendre en portage salarial ?

Les experts, free-lance dans les métiers du conseil, des RH, du coaching, de la finance, du marketing, de l'ingénierie BTP, de l'ingénierie industrielle, de la formation, de la communication, de l'environnement, des nouvelles technologies, du management de transition, de la production, des achats, de la logistique, des métiers de la création artistique etc ...

Hura Portage, vous apporte une écoute, une réponse efficace à vos besoins en vous mettant à disposition des outils performants, une gestion à la fois dématérialisée et la proximité de son équipe.

Hura Portage est membre du **PEPS**, Professionnels de l'Emploi en Portage Salarial.
Hura Portage est une filiale du Groupe Hura créé en 2006.

Vous souhaitez des informations ? Contactez-nous au 01 83 64 40 52 ou sur p.dreux@hura-portage.com